

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

Procès-verbal de la séance extraordinaire convoquée par avis signifié à chacun des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Ulric tenue le 14 décembre 2018 à 19 h 00 min au 130, avenue Ulric-Tessier à Saint-Ulric. Sont présents les conseillers (ères) Annie Bernier, Nancy Paquet, Steve Bernier, Jean-François Caron, Michel Caron formant quorum sous la présidence de Monsieur Pierre Lagacé, maire.

Sont absents : Madame Nancy Paquet et Monsieur Gaétan Bergeron

Madame Louise Coll, directrice générale fait fonction de secrétaire.

1-OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Monsieur Pierre Lagacé constate le quorum à 19 h 00 min et déclare la séance ouverte.

2-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-227

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-Ulric pour l'exercice financier 2019 et du programme triennal des immobilisations 2019-2020-2021
4. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2018-300 fixant le taux des taxes foncières générales et spéciales et les différents tarifs de l'année financière 2019 pour la Municipalité de Saint-Ulric
5. Période de questions portant exclusivement sur le budget et le programme triennal des dépenses en immobilisations ;
6. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Michel Caron
ET RÉSOLU à l'unanimité d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
ADOPTÉE

3-ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

2018-228

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Ulric doit procéder à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019 totalisent une somme de 2 527 873\$ ventilée comme suit :

REVENUS	
TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	1 257 510\$
TARIFICATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX	447 492\$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	15 585\$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	198 836\$
TRANSFERTS	408 450\$
AFFECTATIONS DES SURPLUS	200 000\$

TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS	2 527 873\$
DÉPENSES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	372 925\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	270 480\$
TRANSPORTS	831 934\$
HYGIÈNE DU MILIEU	411 087\$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	89 720\$
LOISIRS ET CULTURE	292 187\$
FRAIS DE FINANCEMENT	7 480\$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	204 500\$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES :	
Remboursement en capital	47 560\$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	2 527 873\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Annie Bernier
ET RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires de la Municipalité de
Saint-Ulric pour l'exercice financier 2019 lesquelles totalisant une somme
de 2 527 873\$.

ADOPTÉE

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL
DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2019-2020-2021**

2018-229

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Ulric doit procéder à
l'adoption du programme triennal des immobilisations pour les années
2019-2020-2021;

Projets	2019	2020	2021	Financement	BUDGET 2019	Subvention- emprunt2019
Usine d'eau potable		5 535 000 \$		Budget, Subv. + règl. Emprunt		
Camion de service						
Échantillonneur-aqueduc	4 500 \$			Budget	4 500 \$	
Réfection des chemins PIRRL	882 143 \$		1 283 455 \$	Emprunt		882 143 \$
Réfection des chemins BC	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	Budget	200 000 \$	
Achat chasse-neige	250 000 \$			Emprunt		250 000 \$
	1 336 643 \$	5 735 000 \$	1 483 455 \$		204 500 \$	1 132 143 \$
TOTAL 2019						
			TOTAL	INVESTISSEMENTS		1 336 643.00 \$

EN CONSÉQUENCE

il est proposé par Monsieur Jean-François Caron
ET RÉSOLU d'adopter le programme triennal des immobilisations pour les
années 2019-2020-2021.

ADOPTÉE

**4- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO :
2018-300 FIXANT LE TAUX DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES ET
SPÉCIALES ET LES DIFFÉRENTS TARIFS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2019
POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC**

2018-230

Monsieur le conseiller Steve Bernier donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro : 2018-300 fixant le taux des taxes foncières générales et spéciales et les différents tarifs de l'année financière 2019 pour la Municipalité de Saint-Ulric.

Un projet de ce règlement est présenté par le conseiller Monsieur Michel Caron, séance tenante.

5- PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET ET LE PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

Il y a eu une période de questions réservée au public portant exclusivement sur le budget 2019 et le programme triennal des dépenses en immobilisations 2019-2020-2021.

6-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-231

L'ordre du jour étant épuisé,
Il est proposé par Monsieur Steve Bernier
ET RÉSOLU que la séance soit close à 19h22.
ADOPTÉE

Je Pierre Lagacé, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Louise Coll, GMA
dir. gén., sec.-trés.

Pierre Lagacé, maire

